

ACCIDENT

survenu à l'ULM identifié 29-FJ

Evénement :	blessure par hélice après démarrage du moteur.
Cause identifiée :	inversion de l'action sur la commande des gaz lors du démarrage à l'extérieur de l'aéronef.

Conséquences et dommages :	pilote blessé, aéronef légèrement endommagé.
Aéronef :	ULM Air Création Racer 447 pendulaire.
Date et heure :	samedi 30 juin 2001 à 15 h 00.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Coulommiers (77).
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	aucune.
Titres et expérience :	pilote, 39 ans, UL de 1989, environ 1000 heures de vol dont trois dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	non contributives à l'accident.

Circonstances

Le pilote explique que, le moteur de l'ULM étant froid, il effectue le démarrage du moteur en étant placé à côté de l'aéronef. Après la mise en route, il constate que le régime est trop élevé. Il agit sur la commande de gaz, mais se trompe de sens et accélère. L'ULM commence à avancer. Le pilote ne peut atteindre l'interrupteur du circuit électrique. Il s'accroche à l'aéronef et tombe. L'hélice le blesse à une jambe. L'ULM continue sa course, tourne sur lui-même pendant une dizaine de tours, bascule sur l'arrière et s'arrête.

Sur une période de dix ans, le BEA a enregistré seize accidents consécutifs à des démarrages du moteur à l'extérieur d'ULM.

En 1996 la D.G.A.C a diffusé une consigne d'exploitation relative aux dispositions à prendre lors des démarrages à l'extérieur des ULM (C.E. N° 960083 / SFACT / E.AG du 24 juillet 1996).